



Monsieur Jean-Etienne Antoinette,
Sénateur de Guyane, Maire de la ville de Kourou,

Nous sommes sensibles au fait que vous nous ayez fait part de cette question au gouvernement et vous savez que nous prôtons la

transparence quant à la réflexion sur les problématiques qui se présentent et les solutions à leur opposer.

Nous sommes navrés de lire que Monsieur le Ministre chargé des relations avec le Parlement ne réponde que sur le registre de la clandestinité et de l'organisation des forces nationales.

Certes, ces points font bien partie des réponses attendues par votre description de l'atmosphère sociale en Guyane mais ce ne sont pas les seuls et la clandestinité n'a pas le monopole comme source de nos maux.

Pour faire un parcours plus exhaustif de votre lancé de bouée, le Collectif des Habitants de Kourou avait mentionné à l'occasion de l'anniversaire des 10 ans de la manifestation du 10 septembre 2001 que le franchissement du niveau trois de tolérance de l'atmosphère insécuritaire avait eu lieu. A cette même occasion, nous avons également insisté sur la nécessité de juguler sérieusement et non pas par des semblants les trafics de substances stupéfiantes.

Aucun bilan patent n'a été dressé sur les résultats du GIR installé en 2006 dont les prérogatives permettent justement de porter les coups de poings à ce type d'activité. Les abords de nos établissements scolaires sont devenus des moteurs de l'absentéisme du fait des commerces et menaces attenantes qui y règnent sous la houlette de véritables syndicats de l'argent facile.

Est-ce que la suppression de la BPDJ, par exemple, appartenait aux bonnes résolutions à prendre même si un tel dispositif ne fait pas tout.

Vous êtes néanmoins en recherche de pistes de prévention. Nous avons bien remarqué les succès que quelques ateliers de quartier dirigés par certains de vos conseillers municipaux ont pu apporter en matière de reconquête de reconnaissance sociale et de respect mutuel. Il est plus que souhaitable que ces motifs de rencontre et d'apaisement soit beaucoup plus nombreux pour endiguer la majorité de l'oisiveté et de l'égarement qui reste à combattre. Ce combat ne passe sûrement pas par la pénalisation des adultes qui estiment devoir corriger les attitudes déplacées des plus jeunes.

Remire-Montjoly met en place son CLSPD, nous croyons qu'il faut investir davantage de concrétude dans celui de Kourou dont les réunions plénières ne font pas suffisamment ressentir quels progrès ont été

obtenus via quel plan d'action réalisé par quelles équipes conjuguées.

Nous sommes assidûment frappés par l'observation du fait que personne ne sait pratiquer la lecture dès qu'un moment de liberté se présente. Le modernisme du multi-média n'a pourtant pas supprimé la nécessité de lire et apprendre à le faire. C'est une forme d'éducation à restaurer, c'est un non sens d'avoir laissé disparaître l'une des bibliothèques de la ville au lieu de l'intégrer à la plus récente. Il ne faut surtout pas décourager le bénévolat qui fait partie des courroies importantes de la société.

Concernant la répression, les méthodes efficaces sont celles qui attaquent les phénomènes à leur naissance ou leur cause première. La campagne périphérique de Kourou devient invivable. Il faut éliminer les foyers hors de portée de la garantie de la paix que sont les corrals existant dans la Savane du Dégrad Saramaca au début de la route et vers la Montagne des Pères. L'existence et le contrôle de ces espaces sont ingérables, coûteux et niches de pègre.

La Guyane a la fierté et l'inconvénient en même temps de contenir le minerai le plus précieux du monde appartenant du même coup à la France. A une époque où sa valeur ne fait qu'augmenter, il est inadmissible que la Nation ne s'organise pas pour stopper son pillage. Il faut que la mort soit donnée aux hordes de conquistadors et leurs chefs qui ont toujours été sanguinaires et qui empoisonnent la dignité de nos Amérindiens.

L'hypocrisie de l'attitude brésilienne dans ce domaine doit cesser par la coopération dans les protocoles d'interdiction et de répression là aussi. Quelle grande puissance accepte actuellement dans le monde que l'on vienne lui prendre ses biens ? Au risque de nous répéter, nous ne comprenons pas la coexistence de ce vol de richesse nationale avec une dette dont on ne sait pas comment la dégonfler.

Nous avons suggéré de longue date l'union des compétences des divers corps militaires, c'était interdit et maintenant nous avons l'immense satisfaction de voir que cette stratégie est renforcée et pérennisée. Preuve que la conjugaison de l'imagination et de la volonté de surpasser des nuisances apporte des perspectives de mieux vivre.

Une dernière proposition sur le franchissement de nos frontières fluviales : nous demandons que les réglementations qui assujettissent nos assureurs nationaux nous permettent d'accéder à une couverture extra-territoriale comme en Europe. Les contrats offerts dans les pays limitrophes, quand ils existent, sont illusoires et plus proches du racket que de la garantie. Un pont sur lequel on n'a pas le droit de rouler n'en est pas un bon symbole de rapprochement.